

Fiche de données de sécurité

page: 1/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

UFI: R4XE-J0P2-X00Y-307P

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique Utilisation appropriée: agents de réduction inorganiques, produit de départ pour synthèses chimiques, produit chimique de procédé

Pour le détail des usages identifiés du produit, se référer à l'annexe de la fiche de données de sécurité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 161
4057 Basel, SWITZERLAND

Téléphone: +41 0800 227722

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145 International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

Version: 4.0 Date / mise à jour le: 22.01.2025

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (par voie orale) H302 Nocif en cas d'ingestion.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

Nocif en cas d'ingestion. H302

Conseil de Prudence (Prévention):

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P264

Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: Sulfurous acid, monosodium salt

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif). Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

solution aqueuse, hydrogénosulfite de sodium %NaHSO3

Ingrédients soumis à réglementation

hydrogénosulfite de sodium %

Teneur (W/W): >= 38 % - <= 42 % Acute Tox. 4 (par voie orale)

Numéro CAS: 7631-90-5 H302 Numéro-CE: 231-548-0 EUH031

Numéro INDEX: 016-064-00-8

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical. Après inhalation de produits de décomposition: Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde. Secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., De nombreuses personnes sont sensibles aux sulfites et peuvent présenter une série de symptômes, notamment des dermatites, des urticaires, des œdèmes de Quincke, des douleurs abdominales, des diarrhées, une bronchoconstriction et une anaphylaxie.

Dangers: En cas d'ingestion, risque de formation de dioxyde de soufre par réaction avec l'acide gastrique.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction

Indications complémentaires:

Le produit ne brûle pas.

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: dioxyde de soufre

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie à proximité.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protection respiratoire nécessaire.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration : protection respiratoire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

La substance/le produit n'est pas combustible. Pas de mesures particulières nécessaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des acides et des substances formant des acides. Séparer des agents oxydants.

Matériaux adaptés: Matière plastique renforcée fibres de verre (GRP), caoutchouté, acier inox 1.4462, acier inox 1.4402 (V4A), acier inox 1.4404

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Le produit consomme de l'oxygène. Risque de manque d'oxygène dans les conteneurs et cuves.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir les scénario d'exposition dans l'annexe de la Fiche de Données de Sécurité.

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Si les conseils d'utilisation et de stockage ne sont pas respectés, la substance évolue.

7446-09-5: dioxyde de soufre

VLE 1,3 mg/m3; 0,5 ppm (MAK (CH)) VLE 2,7 mg/m3; 1 ppm (MAK (CH)) VME 1,3 mg/m3; 0,5 ppm (MAK (CH)) (MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont respectées.

(MAK (CH))

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont respectées.

VME 1,3 mg/m3; 0,5 ppm (MAK (CH)) VLE 2,7 mg/m3; 1 ppm (MAK (CH))

7631-90-5: hydrogénosulfite de sodium %

VME 5 mg/m3 (MAK (CH)), fraction inhalable VME 5 mg/m3 (MAK (CH)), fraction inhalable VME 5 mg/m3 (MAK (CH)), fraction inhalable

Composants avec PNEC

7631-90-5: hydrogénosulfite de sodium %

Composants avec DNEL

7631-90-5: hydrogénosulfite de sodium %

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 246 mg/m3 consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 73 mg/m3

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 9,5 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de dégagement de produits de décomposition Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés inorganiques (p.ex. EN 14387 Type B) Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: équipement respiratoire autonome

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1):

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

p.ex. caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC) entre autres. Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide

Etat physique: solution aqueuse Couleur: incolore à jaune piquant(e)

Seuil olfactif:

Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.

Température de cristallisation: < 5 °C Point d'ébullition: 100 °C

(1.013 mbar)

Données se rapportant au solvant

Inflammabilité: non inflammable (autre(s))

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Point d'éclair:

non applicable

Température d'auto-inflammation:

non applicable

Température d'auto-inflammation:

Test type: Auto-inflammation à haute température.

non auto-inflammable

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

Décomposition thermique: Il ne s'agit pas d'un produit auto-décomposable. Valeur du pH: 3,5 - 5,0 (DIN 19268)

Viscosité, cinématique:

non déterminé

Viscosité dynamique: 3,64 mPa.s (DIN 51562)

(20 °C)

Solubilité dans l'eau:

env. 515 g/l

(20 °C)

Solubilité (quantitative) solvant(s): eau

env. 515 g/l (20 °C)

Les valeurs mentionnées

correspondent à celles du solide

dissous.

Données relatives à : hydrogénosulfite de sodium % Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

non applicable

Pression de vapeur: env. 155 mbar

(55 °C)

env. 124 mbar

(50 °C) env. 24 mbar (20 °C)

La pression de vapeur de la solution aqueuse se compose de la pression partielle de l'eau et de la pression partielle du dioxyde de soufre.

27 hPa (20 °C) 103 hPa (50 °C)

Densité: 1,325 g/cm3 (DIN 51757)

(20 °C)

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé. -

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant

Solides inflammables

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

Vitesse de combustion:

non applicable

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation:

Test type: Autoinflammation spontanée à température

ambiante.

non auto-inflammable

Autres caractéristiques de sécurité

pKA:

non applicable

Adsorption/eau - sol:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Tension superficielle:

Du fait de sa structure chimique, aucune activité de surface n'est

attendue.

Vitesse d'évaporation:

La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les nitrites. Réactions avec les nitrates. Réactions avec les agents oxydants. Formation de dioxyde de soufre sous l'action d'acides. Le produit consomme de l'oxygène.

10.4. Conditions à éviter

Eviter l'oxygène atmosphérique

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

nitrites, nitrates, agent d'oxydation, acides

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: dioxyde de soufre

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données expérimentales/calculées:

CL50 rat (par inhalation): > 5,5 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à : hydrogénosulfite de sodium %

Evaluation de la toxicité aiguë:

Toxicité modérée après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données relatives à : hydrogénosulfite de sodium %

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): env. 2.610 mg/kg (similaire à la Ligne directrice OCDE 401)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

<u>Irritation</u>

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Données bibliographiques.

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

Données bibliographiques.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Un effet sensibilisant pour les personnes particulièrement sensibles ne peut être exclu.

Données expérimentales/calculées:

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: non sensibilisant (Ligne directrice 429 de l'OCDE)

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas entraîné d'effet mutagène en cours d'expérimentation sur mammifères.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Pas de données exploitables disponibles sur l'effet cancérigène. La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

Expériences chez l'homme

Données expérimentales/calculées:

Peut conduire à des réactions d'hypersensibilité de la peau chez les personnes prédisposées.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

page: 12/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques.

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (34 j) >= 50 mg/l, Brachydanio rerio (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.) Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Concentration nominale.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) > 10 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique) Concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à :hydrogénosulfite de sodium %

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 316 mg/l, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Concentration nominale.

·

Données relatives à :hydrogénosulfite de sodium %

Invertébrés aquatiques:

(48 h) 89 mg/l, Daphnia magna (Directive 79/831/CEE, statique)

Concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à :hydrogénosulfite de sodium %

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 43,8 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

Concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à :hydrogénosulfite de sodium % Microorganismes/Effet sur la boue activée: CE10 (3 h) 634,4 mg/l, (Ligne directrice 209 de l'OCDE, statique)

page: 13/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Concentration nominale.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Produit minéral, ne peut être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques. Les produits de décomposition formés par biodégradation peuvent affecter l'activité des installations de traitement biologique des eaux usées.

Evaluation de la stabilité dans l'eau:

Compte tenu de la structure, une hydrolyse n'est pas attendue.

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Données relatives à :hydrogénosulfite de sodium % Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable). Auto-classification

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et

page: 14/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Dans l'état actuel des connaissances, pas d'effet négatif pour l'environnement attendu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Pour une élimination appropriée, l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) RS 814.610 doit être respectée.

Emballage non nettoyé:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<u>Transport terrestre</u>

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Pas applicable Dangers pour

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur

RID

page: 15/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG Produit non dangereux au sens des

réglementations de transport Numéro ONU ou numéro Pas applicable

UN number or ID

Not classified as a dangerous good under transport regulations

d'identification:

number:

Not applicable

Nom d'expédition des Nations unies:

Pas applicable

UN proper shipping name:

Not applicable

Classe(s) de danger pour

Groupe d'emballage:

Pas applicable

Transport hazard class(es):

Not applicable

le transport:

Pas applicable Pas applicable

Packing group: Environmental hazards:

Not applicable Not applicable

Dangers pour l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

Special precautions

None known

prendre par l'utilisateur

for user

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

Transport aérien		Air transport	
IATA/ICAO		IATA/ICAO	
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport		Not classified as a dangerous good under transport regulations	
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable	UN number or ID number:	Not applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable	UN proper shipping name:	Not applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable	Transport hazard class(es):	Not applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable	Packing group:	Not applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable	Environmental hazards:	Not applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu	Special precautions for user	None known

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour l'eau (§8/§10 AwSV (Auto-classification du mélange d'après la méthode de calcul)): (1) Faible polluant de l'eau.

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

L'ordonnance sur les accidents majeurs définit, dans son annexe 1, les critères pour déterminer les seuils quantitatifs en se basant sur la toxicité, l'inflammabilité, l'explosibilité et l'écotoxicité des substances et des préparations.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Acute Tox. 4 (par voie orale)
Aquatic Acute 3

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox. Toxicité aiguë

H302 Nocif en cas d'ingestion.

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition.

page: 18/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

page: 19/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

Annexe: Scénarios d'Exposition

Sommaire

1. Production de la substance, Applications industrielles, Formulation de solutions, (produits liquides) IS; SU1, SU2a, SU2b, IS, SU4, SU5, SU6a, SU6b, SU7, SU8, SU9, SU10, SU11, SU12, SU13, SU14, SU15, SU16, SU17, SU18, SU19, SU20, SU23; ERC1, ERC2, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7, ERC8a, ERC8b, ERC8e, ERC9a, ERC9b; PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC12, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC17, PROC18, PROC19; PC1, PC2, PC3, PC4, PC7, PC8, PC9a, PC9b, PC12, PC13, PC14, PC15, PC17, PC18, PC19, PC20, PC23, PC24, PC25, PC26, PC28, PC30, PC31, PC32, PC34, PC35, PC37, PC38, PC39, PC40

* * * * * * * * * * * * * * * *

1. Titre abrégé du scénario d'exposition

Production de la substance, Applications industrielles, Formulation de solutions, (produits liquides) IS; SU1, SU2a, SU2b, IS, SU4, SU5, SU6a, SU6b, SU7, SU8, SU9, SU10, SU11, SU12, SU13, SU14, SU15, SU16, SU17, SU18, SU19, SU20, SU23; ERC1, ERC2, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7, ERC8a, ERC8b, ERC8e, ERC9a, ERC9b; PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC12, PROC13, PROC14, PROC15, PROC16, PROC17, PROC18, PROC19; PC1, PC2, PC3, PC4, PC7, PC8, PC9a, PC9b, PC12, PC13, PC14, PC15, PC17, PC18, PC19, PC20, PC23, PC24, PC25, PC26, PC28, PC30, PC31, PC32, PC34, PC35, PC37, PC38, PC39, PC40

Contrôle de l'exposition et mesures de gestion des risques

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans le cadre de procédés discontinus fermés avec exposition contrôlée occasionnelle ou de procédés présentant des conditions de confinement équivalentes. PROC8b: Transfert de substances ou de mélanges (remplissage et vidange) dans des installations spécialement conçues pour un seul produit PROC9: Transfert de substances ou préparation dans de petits conteneurs (chaine de remplissage spécialisée, y compris pesage). PROC13: Traitement des articles par trempage et versage. PROC14: Compactage, pressage, extrusion, pelletisation, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC16: Utilisation de combustibles Type d'utilisation: industrielle

Conditions opératoires			
Durée et fréquence de l'activité	480 min 5 Jours par semaine		
Estimation de l'exposition et référence à sa source			
PROC4, PROC5, PROC8a, PROC10, PROC19			

page: 20/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.01.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 15.12.2020 Version précédente: 3.1

Produit: Bisulfite de Sod.Sol.38-40% non food grade

(ID Nr. 30042368/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 14.10.2025

Méthode d'évaluation	MEASE
	Travailleur - inhalation, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	0,05 mg/m ³
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,005

* * * * * * * * * * * * * * * *